



Projet « AGRO-ZEIN : contribuer à la souveraineté alimentaire dans la zone péri-urbaine de Boghé, wilaya de Brakna, Mauritanie. »

Termes de références :

Activité R1.A3 : l'installation d'un réseau d'irrigation de neuf (9) systèmes d'irrigation californiens adaptés pour les exploitations maraîchères communautaires et familiales des villages de la péri-urbaine de la Commune de Boghé Bénéficiaires du projet.

Contexte :

La commune de Boghé, située au sud de la Mauritanie, dispose d'un fort potentiel agro-pastoral lié à la présence de zones irrigables et à la demande croissante en produits agricoles dans les centres urbains environnants. Toutefois, la zone péri-urbaine de Boghé fait face à des contraintes hydriques importantes, marquées par une irrégularité des pluies, une pression sur les points d'eau existants, et une insuffisance d'infrastructures hydrauliques adaptées aux besoins des exploitations agricoles locales.

Dans ce contexte, le projet AGRO-ZEIN financé par l'Agence de Coopération Internationale pour le Développement et cofinancé par le Gouvernement de la Rioja et mis en œuvre par ActionAid et son partenaire local l'ONG AMAD a été conçu pour promouvoir une agriculture durable, résiliente et productive au profit des producteurs de la zone. L'un des volets essentiels du projet concerne l'amélioration de l'accès à l'eau d'irrigation, condition indispensable pour le développement de cultures maraîchères et de diversification agroécologique. Pour atteindre cet objectif, le projet prévoit l'installation ou la réhabilitation de neuf (9) systèmes d'irrigation californiens dans la zone péri-urbaine, au profit de groupements d'agriculteurs ciblés.

Le présent terme de référence a pour objectif de décrire le processus de fourniture et de pose des systèmes d'irrigation californiens adaptés aux besoins agricoles des exploitations cibles du projet. Il vise à assurer une gestion optimale des ressources en eau, une amélioration de la productivité et une sélection rigoureuse des fournisseurs pour fournir un système ou de réhabiliter les réseaux de distribution californien des exploitations bénéficiaires de l'action pour une meilleure transition agroécologique.

2. Objet de la prestation :

La prestation porte sur l'installation d'un réseau d'irrigation de neuf (9) systèmes d'irrigation californiens adaptés pour les exploitations maraîchères des villages suivants de la péri-urbaine de la Commune de Boghé :

- Coopérative de Waboundé 1
- Coopérative de Waboundé 2
- Coopérative de Daghdved
- Coopérative de Jedida
- Coopérative de Ganki
- Exploit. F Belel Djiby de Thialgou
- Coopérative Halwar Thialgou
- Exploit. Halwar Thiénel
- Exploit.F. Nejah de Wabounde

3. Tâches du prestataire

Le prestataire sélectionné sera responsable de l'ensemble des activités nécessaires à la réalisation des neuf (9) systèmes d'irrigation californiens de la fourniture à la pose complète de leur tuyauterie et la connexion au Système pompage solaire ou du moyen de pompage en place.

Les réseaux qui seront fournis et installés :

Villages	Exploitations	Surface à aménager avec le système californien
Wabounde	Coopérative de Waboundé 1	1 ha
Wabounde	Coopérative de Waboundé 2	1 ha
Wabounde	Exploit.F. Nejah de Wabounde	1 ha
Jedida	Coopérative de Jedida	1 ha
Ganki	Coopérative de Ganki	2 ha
Thialgou	Exploit. F Belel Djiby de Thialgou	1 ha
Thialgou	Thialgou	1,5 ha
Thiénel	Exploit. Halwar Thiénel	1 ha
Dagheved	Coopérative de Dagheved	1 ha

4. Documents attendus lors de l'exécution :

Pour les travaux de chaque exploitation :

- PV d'implantation et démarrage ;
- PV de tubage et crépinage ;
- PV d'essais de pompage ;
- PV de mise en service et réception provisoire.

5. Période et durée de la prestation :

La prestation est d'une durée de 3 mois à compter de la date de signature du contrat.

6. Qualifications générales et expérience requises

- Entreprise ou structure spécialisée dans l'installation des systèmes d'irrigation californiens,
- Basée dans la zone de Boghé, ou disponible pour se déplacer et réaliser des travaux d'une longue durée dans la zone.
- Connaissances de la problématique agricole et spécifiquement l'irrigation au Brakna, et notamment dans la zone de Boghé.
- Connaissances des langues locales, notamment le poular et le hassanya.

7. Soumission des candidatures

Les prestataires ou les entreprises intéressées doivent soumettre les documents suivants à l'adresse recrutementa2023@gmail.com, elam@actionaid.org, mmohamedou@actionaid.org indiquant comme sujet du courriel « Offre R1.A3 : Fourniture, installation et réhabilitation des systèmes d'irrigation » :

- Dossier de l'entreprise et les documents du personnel exécutant.
- Certificats d'expériences antérieures similaires
- Copie du registre de commerce de l'entreprise
- Numéro d'identification fiscale (NIF) de l'entreprise avec une attestation de régularité fiscale
- Planning prévisionnel d'exécution et liste prévisionnelle des moyens matériels nécessaire à l'exécution des travaux
- Proposition technique et économique – cette proposition économique doit être basée sur la fourniture en tuyauterie, l'installation et la réhabilitation des systèmes d'irrigation des exploitations cibles du projet suivant les caractéristiques décrites dans les CPT.
- La date limite de réception des offres est le 20 mars 2026 à 13h00.

8. Budget

Le budget total maximum disponible s'élève à 1.350.000 MRU. L'offre technique et économique la plus appropriée et la moins élevée sera retenue. Ce montant inclut les honoraires, toutes les taxes et impôts applicables, les frais de déplacements, de restauration, d'hébergement, l'acquisition ou la location des matériels nécessaires durant la prestation, ainsi que toute autre dépense de l'équipe de prestation pouvant survenir lors du déroulement de la mission et jusqu'à la finalisation du contrat.

Les paiements se dérouleront comme suit :

50 % à la validation du plan technique de la prestation par l'équipe du projet (**Alianza ActionAid/AMAD**) et à la signature du contrat.

40 % à la validation par l'équipe du projet des travaux réalisés à la fin de la prestation avec la réception provisoire validée.

10 % à la réception définitive des travaux et vérification que tout le matériel est en bonnes conditions avec la réception définitive validée.

9 Garantie des travaux

Le prestataire s'engage à assurer une garantie des travaux pour une durée de 3 mois à compter de la date de signature du Procès-Verbal de réception provisoire.

Client : Projet AGROZEIN Alianza ActionAid/AMAD - À côté de la Direction Mattel, Nouakchott, Mauritanie.

Alianza-ActionAid s'engage à prévenir tout type de comportement indésirable au travail, le harcèlement sexuel, l'exploitation et l'abus d'enfants et d'adultes à risque, ainsi que toute forme de discrimination, de manque d'intégrité et/ou de malversation financière. Alianza attend de l'ensemble de son personnel, de ses bénévoles, de ses sympathisants et de ses fournisseurs qu'ils partagent cet engagement et son code de conduite, ainsi que les autres politiques connexes approuvées par l'organisation. La priorité sera donnée au recrutement de personnes partageant ces valeurs.

CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES (CPT)

Le prestataire sélectionné sera responsable de l'ensemble des activités nécessaires à la **réalisation des neuf (9) systèmes d'irrigation californiens**, conformément aux normes techniques en vigueur et aux exigences du projet. Les principales tâches sont détaillées ci-après.

1. Mobilisation du matériel et préparation des sites

Le prestataire devra :

- Mobiliser des techniciens pour l'installation du système d'irrigation, outils de travail ;
 - Transporter tout le matériel vers les villages concernés ;
 - Installer et sécuriser chaque site d'installation (signalisation, délimitation, zone de travail) ;
 - Vérifier l'accessibilité et aménager les accès si nécessaire ;
 - Effectuer l'implantation exacte du réseau d'irrigation en coordination avec le maître d'ouvrage.
-

2. Réalisation des travaux de perforation

Les travaux comprennent :

- L'installation du réseau selon la surface contractuelle avec le système d'irrigation californien : le canal principal et les canaux secondaires du système ;
 - La connexion avec le réseau disponible d'irrigation.
-

3. Caractéristiques du matériel utilisé pour l'installation du réseau

Le prestataire réalisera avec le matériel :

- Tuyaux PEHD (Polyéthylène Haute Densité)

Type : Tuyau PEHD noir, bande bleue pour eau potable / irrigation

Normes : ISO 4427 / EN 12201

Pression nominale (PN) : PN6 – PN10 – PN16

Système d'assemblage : Raccords électro soudables ou compression

- **Vanne Guillotine (Coulissante)**

Pour l'ouverture/fermeture des canaux secondaires et le contrôle du débit vers les planches d'irrigation californienne

Type : Vanne coulissante manuelle

Normes : ISO 5208 (tests d'étanchéité)

Diamètres : 50–200 mm

Matériaux : PVC

4. Mise en service

La mise en service comprend :

- Les tests de fonctionnement du réseau ;
 - La vérification des débits et pressions ;
 - La vérification de l'étanchéité du système ;
 - Une formation courte des bénéficiaires sur l'utilisation et la maintenance.
-

5. Documentation et livrables finaux

Le prestataire doit fournir :

- PV de visite de chantier ;
 - PV de réception provisoire ;
 - PV de réception définitive
-

6. Remise en état des sites

À la fin des travaux, le prestataire devra :

- Évacuer tous les déchets, déblais, matériaux excédentaires ;
- Remettre le terrain en état ;
- Garantir la propreté et sécurité des zones d'intervention.